

LYCEE LUMIERE – LA CIOTAT

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

Cette section est sectorisée et est accessible à tout élève affecté au Lycée Lumière dès le moment où ses résultats scolaires le permettent et s'il a fait acte de candidature.

Les élèves intéressés devront faire parvenir au Collège pour le 25 mars 2019 au plus tard :

- 1 lettre de motivation de l'élève et de la famille pour la section (le courrier devra obligatoirement mentionner les coordonnées téléphoniques de la famille)
- Le bulletin trimestriel du 1^{er} semestre,
- L'avis des professeurs sera fourni par le collège

Les élèves ayant déclaré leur candidature seront convoqués un samedi matin ou un mercredi après-midi dans le courant du mois de mai pour un entretien oral au Lycée Lumière.

Le collège informera les familles des élèves retenus. Il sera impératif de porter ce vœu en 1^{ère} place sur la « fiche orientation » remise par le collège fin mai/début juin.

Les élèves « hors secteur » souhaitant candidater devront compléter une demande de dérogation.